

CINEY

La black box pose toujours question

Le secteur Horeca est toujours en attente de meilleures nouvelles. Les petits exploitants sont toujours inquiets de l'avenir.

• Michel MOTTE

Fabrice Marion et son épouse gèrent, place Monseu, un établissement à l'enseigne du Petit Bedon. C'est un bistrot du terroir où la vie jusqu'ici se déroulait comme un long fleuve tranquille. Depuis quelques mois, ce n'est plus la même chanson. L'affaire de la caisse enregistreuse, baptisée *black box* mais qui devient tout doucement la caisse blanche, empêche aussi Fabrice de dormir. Il est par ailleurs administrateur de la fédération Horeca Namur-Brabant wallon. « Nous



Au Petit Bedon, à Ciney, on est toujours inquiet...

sommes chassés en permanence. Pourquoi devons-nous être sanctionnés par cette caisse, pourquoi investir de 4 000 à 5 000 € représentant l'achat et la formation qui accompagne cet instrument ? Je préférerais consacrer cette somme à l'achat d'un stock ou à égayer mes locaux. En outre, il y a tout un flou artistique qui entoure cette

machine. Ici, nous faisons de la petite restauration. Et les friteries ? Pas de caisse du genre ? Chez d'autres indépendants, hors Horeca, on ne délivre parfois pas de ticket... Comment financer cette machine sinon en augmentant les prix ? Ce n'est pas normal, non plus, de mettre petites et grandes entreprises dans un même sac... »

Beaucoup d'incertitudes et de questions

Présent lors de cette conversation, le président provincial Horeca, Pierre Van Espen. Celui-ci tient à insister sur le fait que tous les restaurateurs et établissements servant de la nourriture pour au moins 10 % de leur chiffre d'affaires doi-

vent s'inscrire avant le 28 février auprès du SPF Finances. Il fait aussi remarquer qu'à la suite d'une intervention du ministre Borsus, il y a eu une petite avancée dans les problèmes que connaît le secteur. Mais il reste des points en suspens. Celui du respect de la vie privée, par exemple. Quand les tickets de caisse préciseront le type de menu ou de boissons servis à tel ou tel client... N'est-ce pas un type de délation déguisée ? Et le problème de la formation à l'emploi de cette caisse blanche ? Quid en cas de coupure de courant ?

« Il s'agit, dans le souci d'une confiance réciproque retrouvée et de la signature souhaitée d'une paix sociale, fiscale et administrative à longue échéance, de rendre à ce secteur en péril l'espoir d'entreprendre et de rassurer les générations futures sur la pérennité d'un métier d'un savoir et de traditions incontestables », dit M. Van Espen. ■

HAVELANGE

Le club de foot était absent

ONHAYE

Retour en force du Télé... ■